



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences

Assemblée générale
Documents officiels · Cinquante et unième session
Supplément No 32 (A/51/32)

Rapport du Comité des conférences

Assemblée générale
Documents officiels · Cinquante et unième session
Supplément No 32 (A/51/32)



Nations Unies · New York, 1996

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS	1 - 70	1
A. Questions relatives au calendrier approuvé pour 1996 et dérogations à ce calendrier entre les sessions	1 - 7	1
B. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et réunions de 1997	8 - 25	4
C. Amélioration de l'utilisation des services de conférence	26 - 65	6
1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies	26 - 30	6
2. Consultations avec des organes concernant l'utilisation des services et installations de conférence mis à leur disposition	31 - 50	7
3. Fourniture de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres	51 - 58	9
4. Système de calcul des coûts pour les services de conférence	59 - 65	10
D. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	66 - 70	11
II. CONTRÔLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION	71 - 101	13
A. Application de la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale; établissement de comptes rendus des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale; application des règles et dispositions limitatives : respect et révision des limites de 24 pages et 32 pages; mode de présentation des rapports des organes subsidiaires; accès des pays en développement au système à disques optiques	71 - 96	13
B. Questions concernant les services de traduction	97 - 101	16

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
III. POLITIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS : APPLICATION DE L'ALINÉA h) DU PARAGRAPHE 4 DE LA RÉOLUTION 43/222 B DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	102 - 106	18
IV. BILAN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995 : CHAPITRE 25E, SERVICES DE CONFÉRENCE	107 - 110	19
V. QUESTIONS DIVERSES	111 - 128	20
A. Plan à moyen terme pour la période 1998-2001 : sous-programme relatif aux services de conférence	111 - 115	20
B. Incidence sur les services de conférence du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997	116 - 118	20
C. Accords avec les pays hôtes	119 - 122	22
D. Enregistrement sonores des consultations officieuses	123 - 125	22
E. Adresse de courrier électronique pour le dépôt des demandes concernant des salles de réunion pour des réunions bilatérales	126 - 128	23
VI. QUESTIONS D'ORGANISATION	129 - 135	24
A. Composition du Comité	129	24
B. Bureau	130 - 131	24
C. Organisation des travaux	132 - 133	24
D. Programme de travail	134 - 135	24
VII. TRAVAUX DU COMITÉ AU COURS DE LA CINQUANTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (19 SEPTEMBRE- 23 DÉCEMBRE 1995)	136	26

ANNEXE

Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour 1997	27
--	----

I. CALENDRIER DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS

A. Questions relatives au calendrier approuvé pour 1996 et dérogations à ce calendrier entre les sessions

Introduction et aperçu général

1. Dans sa résolution 50/206 A du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale a approuvé le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1996-1997 tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences à l'annexe du rapport qu'il a soumis à l'Assemblée à sa cinquantième session¹, puis modifié comme suite aux décisions que l'Assemblée a prises au cours de ladite session.

2. À sa 373e séance, le 26 août 1994, le Comité avait décidé que, dorénavant, les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient examinées par le bureau, en consultation avec le Secrétariat, en vue d'une décision ultérieure.

3. À sa 379e séance, le 23 mars 1995, le Comité a décidé que le Secrétariat pourrait, en consultation avec son bureau, statuer sur les modifications proposées du calendrier si elles n'avaient pas d'incidences sur le budget-programme.

4. À sa session de fond de 1995, le Comité des conférences a décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées concernant un changement de lieu devraient être communiquées à ses membres pour approbation. Les demandes concernant d'autres types de dérogation seraient, comme le Comité en avait décidé lors de sa session de fond de 1994, examinées par le bureau, en consultation avec le Secrétariat, en vue d'une décision ultérieure.

5. Conformément à la procédure établie, le Comité a été informé par écrit des demandes de changement de lieu présentées par le Conseil consultatif pour les questions de désarmement et par le Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU et le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU. L'objet de ces demandes et la suite qui leur a été donnée par le Comité sont exposés ci-après.

<u>Organe</u>	<u>Demande</u>	<u>Décision</u>
Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Se réunir du 1er au 5 juillet 1996 à Genève plutôt qu'à son siège à New York. Le Secrétaire général sera à Genève au cours de la première semaine de juillet. En outre, la présence des membres du Conseil à Genève à cette période donnerait du poids au séminaire/conférence consacré à l'histoire du désarmement multilatéral, qui se tiendra également à Genève pendant la session du Comité consultatif. Par ailleurs, le changement de lieu permettrait aux membres du Conseil, qui remplit les fonctions de Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, d'être directement en prise avec les activités et le personnel de l'Institut et de rencontrer les délégations participant à la Conférence sur le désarmement, dont les négociations relatives à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires sont arrivées à un point crucial.	Demande approuvée
Groupe des vérificateurs extérieurs des comptes de l'ONU et Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	Se réunir à Vienne. En tant qu'organes interorganisations, le Groupe des vérificateurs extérieurs et le Comité des commissaires aux comptes n'ont pas de siège fixe. Aux termes de son règlement intérieur, le Comité se réunit chaque année au mois de juin au Siège de l'ONU et peut se réunir aux autres moments et lieux qu'il juge appropriés pour l'exercice de ses fonctions, à la demande de son président ou de tout membre.	Demande approuvée
Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques	Se réunir à Genève du 12 au 23 août 1996, plutôt qu'à son siège de New York du 10 au 21 juin 1996. Cette modification permettrait de rapprocher la réunion de celle du Congrès international des sciences onomastiques, qui se tiendra à Aberdeen (Écosse) du 4 au 11 août 1996 et à laquelle participeront de nombreux membres du Groupe d'experts.	Demande approuvée

6. D'autre part, à sa 389e séance, le 3 juin 1996, le Comité a examiné le projet de convocation, par le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, d'un séminaire régional pour le Pacifique, qui examinerait la situation politique, économique et sociale dans les petits territoires insulaires non autonomes, à Port Moresby, du 12 au 14 juin 1996.

Conclusions et recommandations

7. Le Président du Comité des conférences a adressé la lettre dont le texte suit au Président de l'Assemblée générale :

"À sa 389e séance, le 3 juin 1996, le Comité a examiné le projet de convocation, par le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, d'un séminaire régional pour le Pacifique, qui examinerait la situation politique, économique et sociale dans les petits territoires insulaires non autonomes, à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée), du 12 au 14 juin 1996. Si l'organisation du séminaire avait été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/39 du 6 décembre 1995 et si des crédits étaient bien ouverts pour assurer le service de ce séminaire dans le budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (chap. 2), le séminaire n'avait pas en fait été inscrit au calendrier officiel des conférences et des réunions de l'Organisation des Nations Unies, publié en mars 1996 (A/AC.172/1996/2) faute d'informations sur les dates et le lieu de la réunion.

Durant l'examen de la question, on a exprimé l'avis qu'en convoquant un séminaire de trois jours à Port Moresby, plutôt que dans la ville où siège le Comité spécial, c'est-à-dire New York, l'Organisation des Nations Unies ne ferait pas un usage rationnel de ressources financières limitées, et qu'au surplus cette façon de faire serait mal comprise en dehors de l'Organisation. De plus, comme les membres du Comité des conférences n'ont pas été informés du séminaire avant l'approbation du calendrier des conférences et des réunions, le Comité n'a pu examiner la question et en débattre.

En réponse à une question portant sur le coût du séminaire, le Secrétariat a informé les membres du Comité que la convocation du séminaire au Siège coûterait 173 335 dollars, et que sa convocation à Port Moresby coûterait 130 446 dollars.

On a exprimé l'opinion que les chiffres ainsi fournis étaient en fait des prévisions de dépenses reposant sur l'hypothèse d'une participation au séminaire de toutes les personnes invitées, et que le coût effectif ne pourrait être déterminé que moyennant un examen de la participation réelle à ce genre de séminaire au cours des cinq dernières années. On a également exprimé l'avis qu'il n'y avait pas de raisons de tenir le séminaire à New York si aucune économie n'en résultait.

À la suite du débat sur la question, le Comité des conférences a pris la décision d'informer l'Assemblée générale qu'aucun accord n'avait été obtenu au sein du Comité à l'effet de recommander à l'Assemblée d'inscrire au calendrier des conférences et des réunions

de 1996 le séminaire régional pour le Pacifique, à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Le Comité des conférences prie le Président de l'Assemblée générale de porter les préoccupations exprimées dans la présente lettre à l'attention de l'Assemblée générale."

B. Adoption du projet de calendrier révisé des conférences et réunions de 1997

Introduction et aperçu général

8. À sa 391e séance, le 19 août 1996, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de 1997 (A/AC.172/1996/CRP.2 et Add.1).

9. En ce qui concerne l'état récapitulatif des conférences spéciales programmées pour 1997, que l'Assemblée générale, par sa résolution 46/190 du 20 décembre 1991, avait demandé au Secrétaire général de lui présenter, le Secrétariat a fait savoir au Comité que, aucune conférence spéciale n'ayant été programmée pour 1997, ce document n'a pas été publié.

10. À sa 391e séance également, le Secrétariat a demandé et obtenu des précisions en ce qui concerne différentes questions et aspects du projet de calendrier des conférences et réunions pour 1997, y compris la question des dérogations accordées aux organes intergouvernementaux qui demandent à se réunir ailleurs qu'à leur siège, demandes qui vont à l'encontre des dispositions de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale.

11. Le Comité a prié le Secrétariat de présenter un rapport sur tous les organes qui sont généralement autorisés à se réunir ailleurs qu'à leurs sièges, ce qui va à l'encontre des dispositions de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, afin de lui permettre de réexaminer la situation en cours de la partie principale de la cinquante et unième session de l'Assemblée.

12. À sa 396e séance, le 19 septembre 1996, le Comité a examiné un rapport du Secrétaire général et un document de séance sur cette question (A/49/212 et A/AC.172/1996/CRP.7, respectivement).

Examen de la question

13. On s'est inquiété de la trop longue durée des précédentes sessions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité juridique (deux et trois semaines, respectivement), considérant le nombre de séances effectivement tenues par ces organes par rapport au nombre de séances prévues.

14. À cet égard, on a rappelé que, conformément à la résolution 50/27 de l'Assemblée générale en date du 6 décembre 1995, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait créé un groupe de travail plénier chargé d'examiner ses méthodes de travail, notamment la durée de sa session, afin de parvenir à un consensus et tenir compte des vues et préoccupations exprimées par les membres du Comité. On a estimé que d'autres organes des Nations Unies, y compris les grandes commissions, en particulier ceux qui n'utilisent pas la totalité des ressources mises à leur disposition en

matière de service de conférence, pourraient suivre cet exemple et envisager de réexaminer leurs besoins.

15. À la demande du Comité, le Secrétariat a fourni des éclaircissements sur les moyens dont dispose l'Organisation pour assurer le service des réunions ajoutées au calendrier des conférences et réunions et pour lesquelles il n'avait initialement pas été prévu de ressources au budget. Le représentant du Secrétariat a précisé que la procédure de "surprogrammation" avait fréquemment permis de tenir de telles réunions, grâce aux ressources devenues disponibles lors de l'annulation de réunions prévues. Compte tenu néanmoins de la réduction actuelle des ressources, des services ne pouvaient être assurés qu'aux réunions inscrites au calendrier des conférences et réunions adopté par l'Assemblée générale en 1995.

16. Il a été dit que pour des raisons financières et pour accroître l'efficacité, les organes subsidiaires qui avaient été autorisés à se réunir ailleurs qu'à leur siège devraient être invités à réexaminer leurs besoins à cet égard, à la lumière de leurs travaux actuels. Quant aux organes subsidiaires auxquels il n'a pas été accordé de dérogation spécifique, ils ne devraient être autorisés à se réunir ailleurs qu'à leur siège que sur la base d'une recommandation du Comité des Conférences.

17. En ce qui concerne le séminaire que le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux doit tenir en 1997 dans la région des Caraïbes, le représentant du Secrétariat a précisé que les ressources nécessaires avaient été prévues dans le programme de travail du Comité spécial, qui avait été approuvé par l'Assemblée générale. De plus, le séminaire ne devrait pas avoir besoin de services de conférence.

18. Certaines délégations ont dit que le Comité des conférences devrait demander à la Quatrième Commission de revoir la dérogation autorisant le Comité spécial à se réunir ailleurs qu'à New York. D'autres ont dit qu'il ne convenait pas d'adresser une telle demande à la Quatrième Commission.

Conclusions et recommandations

19. Le Comité a recommandé que l'Assemblée générale :

a) Adopte le projet de calendrier révisé des conférences et réunions pour 1997;

b) Autorise le Comité à apporter au calendrier des conférences et réunions pour 1997 les modifications qui pourraient s'avérer nécessaires comme suite aux mesures et décisions que l'Assemblée générale aura prises à sa cinquante et unième session.

20. Le Comité a noté que le Secrétariat avait tenu compte des arrangements mentionnés au paragraphe 4 de la résolution 50/206 A de l'Assemblée générale. Aucune session ne devait donc être ouverte ou close le 10 février ou le 17 avril 1997, et les organes de l'Organisation seraient invités à ne pas se réunir ces jours-là. Le Comité a prié le Secrétariat de prendre les mêmes arrangements lorsqu'il établirait le calendrier biennal des conférences et réunions pour 1998-1999 en vue de sa présentation au Comité à sa session de fond de 1997.

21. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de n'accorder une autorisation de réunion hors siège que sur sa recommandation.

22. Le Comité des conférences, rappelant le paragraphe 12 de la résolution 50/206 A de l'Assemblée générale, a recommandé à l'Assemblée d'inviter tous ses organes subsidiaires qui sont autorisés à se réunir ailleurs qu'à leur siège à revoir la dérogation qui leur est accordée à la lumière de leurs travaux actuels, et à lui faire, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des recommandations à ce sujet à sa cinquante-deuxième session.

23. Le Comité a en outre recommandé à l'Assemblée générale d'inviter le Conseil économique et social à prier tous ses organes subsidiaires de faire de même.

24. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de prier les organes qui n'utilisent pas la totalité des ressources mises à leur disposition en matière de services de conférence, notamment le temps de réunion qui leur est imparti pour leurs sessions, de revoir leurs besoins à cet égard.

25. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner les incidences budgétaires de toute réunion qui serait ajoutée au calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal, adopté par l'Assemblée générale en 1995, en tenant compte de la lettre publiée sous la cote A/C.5/50/66 que le Président du Comité des conférences a adressée au Président de la Cinquième Commission et dans laquelle il était dit que les ressources disponibles ne permettraient d'assurer que le service des réunions approuvées dans le calendrier des conférences et qu'il ne serait pas possible sans ressources supplémentaires d'assurer le service de réunions supplémentaires demandées par des organes intergouvernementaux.

C. Amélioration de l'utilisation des services de conférence

1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies

Introduction et aperçu général

26. À sa 391e séance, le 19 août 1996, le Comité des conférences a étudié un rapport du Secrétaire général sur les statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies qui se sont tenues en 1995 (A/AC.172/1996/3).

Examen de la question

27. À la demande du Comité, le Secrétariat a fourni des éclaircissements sur certains points de ce rapport.

28. Le lien établi entre la durée des réunions et le nombre de séances prévues a suscité des inquiétudes.

29. On a déploré que de 1994 à 1995, le coefficient d'utilisation global des services de conférence, soit tombé de 77 % à 76 % et le coefficient d'utilisation moyen de 82 % à 78 %, et que le pourcentage des organes faisant partie de l'échantillon dont le coefficient d'utilisation était égal ou supérieur au seuil fixé (80 %) soit tombé de 62 % à 54 % au cours de la même période.

Conclusions et recommandations

30. Le Comité a pris note avec préoccupation de ce que le coefficient d'utilisation global (76 %) et le coefficient d'utilisation moyen (78 %) de l'échantillon des organes mentionnés dans le document A/AC.172/1996/3 soit inférieur au seuil fixé (80 %).

2. Consultations avec des organes concernant l'utilisation des services et installations de conférence mis à leur disposition

Introduction et aperçu général

31. À sa 382e séance, le 21 août 1995, le Comité a demandé à son président de consulter en son nom les présidents des organes dont le taux d'utilisation des ressources était régulièrement inférieur au seuil fixé (75 % pour 1993 et 80 % pour 1994 et 1995) durant les trois dernières sessions, en vue de faire des recommandations appropriées pour assurer une utilisation optimale des services de conférence.

32. À sa 390e séance, le 19 août 1996, le Président a fait rapport oralement au Comité sur les consultations susmentionnées. Il a déclaré qu'il s'était entretenu avec les Présidents du Comité de l'information et du Comité spécial de l'océan Indien.

33. En outre, à sa 382e séance, le Comité a demandé à son président d'adresser une lettre aux présidents des organes subsidiaires qui avaient utilisé en 1994 moins de 80 % des ressources qui leur avaient été allouées pour les inviter à lui faire connaître les mesures prises pour améliorer l'utilisation des services de conférence et évaluer les besoins effectifs avec réalisme, afin de réduire les demandes de services de conférence.

34. À la 390e séance, le Président a présenté un rapport oral sur les réponses reçues des présidents des organes subsidiaires concernés.

35. De plus, à sa 382e séance, le Comité a demandé au Bureau des services de conférence d'engager un dialogue actif avec les secrétariats des organes intergouvernementaux, pour leur communiquer des statistiques et des données sur leurs taux d'utilisation antérieurs et leur indiquer des moyens d'améliorer ces taux. Le Bureau a été prié de rendre compte des résultats de ce dialogue à l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session, par l'intermédiaire du Comité.

36. En outre, au paragraphe 9 de sa résolution 50/206 A du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale a prié le Secrétariat de prendre les mesures recommandées par le Comité des conférences en vue d'améliorer l'utilisation des services de conférence, et de lui rendre compte à ce sujet à sa cinquante et unième session, par l'intermédiaire du Comité.

37. À sa 390e séance, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général sur la question (A/51/253).

38. Enfin, au paragraphe 11 de sa résolution 50/206 A, l'Assemblée générale a prié le Président du Comité des conférences de tenir des consultations avec divers organes et comités pour assurer l'affectation rationnelle et l'utilisation optimale de toutes les installations de conférence de

l'Organisation des Nations Unies au Siège, dans les offices des Nations Unies et dans les autres lieux d'affectation afin, en redressant le déséquilibre actuel, d'utiliser davantage les installations et de mieux les rentabiliser, et de rendre compte au Comité des résultats de ces consultations à sa session de fond de 1996.

39. À la 390e séance, le Secrétariat, en consultation avec le Président du Comité des conférences, a présenté un rapport oral sur la question.

Examen de la question

40. Les participants ont remercié le Président de s'être entretenu avec les Présidents du Comité de l'information et du Comité spécial de l'océan Indien, organes qui, au cours des trois dernières sessions, ont utilisé les ressources qui leur étaient allouées à un taux régulièrement inférieur au seuil fixé. Il serait utile de poursuivre ces efforts, car ils semblent donner de bons résultats. Par exemple, le Comité spécial a réduit sa session à une séance, et le Comité de l'information a ramené la durée de la sienne des trois semaines auxquelles il avait droit à deux semaines. L'on a également relevé que certains organes prenaient des mesures en ce sens, notamment qu'ils organisaient davantage de consultations officieuses, qu'ils rationalisaient les mécanismes intergouvernementaux et qu'ils réduisaient la durée de leurs sessions.

41. De même, ne pas appliquer la règle du quorum permettait souvent de mieux utiliser le temps de réunion. Selon un avis, une séance qui commençait en retard était plus préoccupante qu'une séance levée plus tôt que prévu, et cela devait donc peser davantage dans les statistiques; en effet, une séance levée plus tôt que prévu pouvait signifier que l'organe en question avait mené ses travaux avec efficacité.

42. On a relevé que la nécessité d'assurer une affectation rationnelle et une utilisation de capacité optimale de toutes les installations de conférence était une question complexe limitée par les contraintes de la règle selon laquelle les organes doivent se réunir dans la ville où ils ont leur siège, la façon dont les secrétariats sont répartis géographiquement et la capacité de services de conférence disponibles dans les divers sièges, et qu'il fallait donc l'étudier plus en détail lors d'une session ultérieure.

43. D'après le rapport du Secrétaire général (A/51/253), on avait fait des progrès pour ce qui était de sensibiliser les différents organes du système à la nécessité de mieux utiliser les services de conférence qui leur étaient alloués. Les lettres que le Président avait envoyées aux présidents de ces organes contribuaient à leur faire mieux apprécier cette nécessité. Toutes les mesures engagées, notamment le dialogue actif et les consultations et lettres du Président, illustraient le rôle d'information que jouait le Comité en appelant l'attention des organes intergouvernementaux sur l'importance qu'il y avait à utiliser efficacement et mieux rentabiliser les ressources des services de conférence.

44. En réponse à une question, le représentant du Secrétariat a indiqué que la production d'une page de documentation dans les six langues officielles revenait à 916 dollars, dont 602 représentaient le coût de la traduction, et que la tenue d'une séance revenait à 4 553 dollars, dont 4 194 représentaient le coût de l'interprétation. De plus, si toutes les séances tenues à New York au cours d'une année civile étaient ouvertes avec dix minutes de retard, la partie

correspondant aux ressources de conférence inutilisées représenterait environ 875 000 dollars.

Conclusions et recommandations

45. Le Comité des conférences a pris acte des rapports de son Président sur les consultations que celui-ci avait tenues avec les présidents des organes dont le taux d'utilisation des ressources était régulièrement inférieur au seuil fixé, durant les trois dernières sessions, et des réponses reçues des présidents des organes subsidiaires qui avaient utilisé moins de 80 % de leurs services de conférence en 1994.

46. Le Comité a prié son Président de poursuivre en son nom les consultations avec les présidents des organes qui avaient, au cours des trois dernières sessions, régulièrement utilisé leurs ressources à un taux inférieur au seuil fixé, aux fins de faire les recommandations appropriées pour assurer une utilisation optimale des services de conférence.

47. Le Comité a en outre prié son Président d'adresser aux présidents des organes subsidiaires qui avaient en 1995 utilisé moins de 80 % de leurs services de conférence une lettre les invitant à faire connaître les mesures prises pour mieux utiliser les ressources qui leur étaient allouées et d'évaluer leurs besoins effectifs avec réalisme, afin de réduire les demandes en la matière.

48. Le Comité a pris note du rapport oral sur les consultations tenues avec les divers organes et comités pour assurer l'affectation rationnelle et l'utilisation optimale de la capacité de toutes les installations de conférence de l'ONU au Siège, dans les offices des Nations Unies et dans les autres lieux d'affectation, et a décidé de revenir sur la question lors d'une session ultérieure.

49. Le Comité a également pris acte du rapport publié sous la cote A/51/253 sur le dialogue actif entre les services de conférence et les secrétariats des organes intergouvernementaux. Il a approuvé l'idée du Secrétariat de faire de ce dialogue un élément permanent de la coordination, et donné pour instructions que cette mesure soit prise au Siège, de même qu'à l'Office des Nations Unies à Genève et à l'Office des Nations Unies à Vienne, où il a relevé la nécessité de mieux coordonner l'établissement du calendrier des réunions, notamment entre le Secrétariat et les États Membres.

50. Le Comité a recommandé que son Président, avec l'assistance du Secrétariat, fasse distribuer aux membres des différents organes intergouvernementaux, par l'intermédiaire de leurs Présidents respectifs, une communication d'une page soulignant combien il importait de commencer les séances ponctuellement et indiquant le coût actuel des services de conférence, ainsi que les mesures qui pourraient être prises pour accroître l'utilisation des ressources disponibles en la matière.

3. Fourniture de services d'interprétation aux réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

Introduction et aperçu général

51. Au paragraphe 13 de sa résolution 50/206 A, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'assurer, dans les limites des ressources approuvées pour les services de conférence pour l'exercice biennal 1996-1997, des services

d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, sur la demande de ces derniers, compte tenu de la priorité à accorder aux réunions inscrites au calendrier des conférences et réunions, et de lui soumettre un rapport sur l'application de cette décision à sa cinquante et unième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences.

52. À la 390e séance, le 19 août 1996, le Secrétariat a présenté un rapport oral sur la question.

Examen de la question

53. Il a été dit que les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États représentaient un mécanisme utile au débat intergouvernemental, car elles facilitaient les consultations et les échanges d'informations et faisaient partie intégrante du processus de prise de décisions.

54. On s'est inquiété de savoir comment trouver les moyens d'assurer des services de conférence à ces réunions étant donné les ressources limitées dont on disposait actuellement à cette fin.

Conclusions et recommandations

55. Il a été dit que le Bureau des services de conférence et services d'appui avait l'obligation d'assurer en priorité le service des réunions d'organes des Nations Unies inscrites au calendrier des conférences et réunions et que le service de toutes les réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États devrait continuer à être assuré en fonction des ressources disponibles.

56. Le Comité des conférences a pris acte du rapport sur la fourniture de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres.

57. Étant donné l'importance des réunions des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres pour faciliter le fonctionnement des organes se réunissant en session, le Comité a été préoccupé d'apprendre que 35 % des demandes de services d'interprétation pour des réunions de ce type avaient été refusées. Il a néanmoins reconnu que les réunions des organes créés par la Charte et des organes délibérants devaient être desservies en priorité.

58. Le Comité a exhorté les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort au stade de la planification pour prendre en considération les réunions de leurs groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres et de coordonner ces réunions avec celles de l'organe se réunissant en session. En outre, les organes intergouvernementaux devaient aviser les services de conférence très à l'avance de toute annulation de séance, de façon que les ressources puissent, dans toute la mesure possible, être réaffectées à des réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États.

4. Système de calcul des coûts pour les services de conférence

Introduction et aperçu général

59. À sa 382e séance, le Comité a demandé au Secrétariat de mettre au point le plus tôt possible un système de calcul des coûts pour les services de conférence

et de faire rapport sur le coût estimatif des conférences, y compris une évaluation des pertes subies du fait de la sous-utilisation des ressources.

60. En outre, au paragraphe 1 de sa résolution 50/206 D du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre au point dès que possible un système complet et précis pour la comptabilité des coûts des services de conférence, et de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès réalisés dans la mise en place de ce système et, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, des résultats de son utilisation, conformément au mandat respectif de ces deux organes.

61. À la 391e séance, le 19 août 1996, le Comité des conférences a examiné un document de séance sur la question (A/AC.172/1996/CRP.3).

Examen de la question

62. On a relevé avec une profonde préoccupation que la note du Secrétariat ne donnait pas l'information requise sur la mise au point d'un système de calcul des coûts pour les services de conférence. Par contre, le document de séance était un rapport intérimaire qui contenait des idées intéressantes qu'il convenait de développer le plus rapidement possible. Le rapport d'ensemble définitif devrait contenir des informations sur les travaux menés sur le sujet par diverses entités au sein de l'Organisation.

63. La mise au point d'un système de calcul des coûts sensibiliserait davantage les organes intergouvernementaux aux incidences financières de la façon dont ils utilisaient les ressources qui leur étaient allouées.

Conclusions et recommandations

64. Le Comité des conférences a pris acte du document de séance sur le système de calcul des coûts pour les services de conférence publié sous la cote A/AC.172/1996/CRP.3. Il a demandé au Secrétariat de continuer de travailler en priorité à la mise au point de ce système et de lui faire rapport sur la question à sa session de fond de 1997.

65. Le Comité a regretté que le Secrétariat n'ait pas encore été en mesure d'établir le système de calcul des coûts qu'avait demandé l'Assemblée générale, et a exprimé l'avis qu'il fallait utiliser les ressources internes pour mettre au point le système de calcul des coûts sans faire appel à des consultants extérieurs.

D. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Introduction et aperçu général

66. À sa 391e séance, le 19 août 1996, le Comité a examiné une note de son secrétariat (A/AC.172/1996/CRP.4) précisant que certains organes subsidiaires demandaient une dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale en date du 18 décembre 1985, selon lequel aucun organe subsidiaire de l'Assemblée ne peut se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une session ordinaire de l'Assemblée si ce n'est avec l'assentiment exprès de celle-ci. À la 395e séance, le 23 août 1996, il a été

signalé oralement aux membres du Comité que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix demandait une dérogation à la résolution précitée et que le Comité des conférences lui-même aurait besoin de se réunir au Siège durant la cinquante et unième session de l'Assemblée générale.

67. Conformément à la procédure établie par le Comité, chaque demande était accompagnée d'explications précisant a) pourquoi l'organe souhaitait se réunir; b) pourquoi il n'avait pas terminé ses travaux à la date limite du 1er septembre, prévue au paragraphe 6 de la section I de la résolution 40/243; c) pourquoi il devait se réunir durant la session de l'Assemblée; et d) combien de séances lui seraient nécessaires. Ces renseignements étaient complétés par des statistiques sur le nombre de séances, le cas échéant, que l'organe concerné avait tenues au cours de la cinquantième session de l'Assemblée générale et sur l'efficacité avec laquelle il avait utilisé les services de conférence mis à sa disposition.

Examen de la question

68. On a noté avec préoccupation que les organes qui demandaient à se réunir à New York pendant l'Assemblée générale n'utilisaient pas nécessairement la totalité du temps de réunion qui leur était imparti.

Conclusions et recommandations

69. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes énumérés ci-après à se réunir à New York pendant la cinquante et unième session de l'Assemblée, étant entendu que les séances auraient lieu en fonction des locaux et des services disponibles, de façon à ne pas gêner les activités de l'Assemblée elle-même : Comité des relations avec le pays hôte, Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Conseil d'administration de l'UNICEF, Comité spécial des opérations de maintien de la paix et Comité des conférences.

70. Le Comité a demandé au Secrétariat de continuer à inclure, dans les lettres d'autorisation qu'il adresserait aux organes susmentionnés, des informations sur la façon dont chacun d'eux avait utilisé les services de conférence lors de sessions précédentes de l'Assemblée générale et de les encourager notamment à informer le Secrétariat de la durée prévue des séances afin de permettre l'utilisation la plus efficace possible des services de conférence.

II. CONTRÔLE ET LIMITATION DE LA DOCUMENTATION

- A. Application de la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale; établissement de comptes rendus des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale; application des règles et dispositions limitatives : respect et révision des limites de 24 pages et 32 pages; mode de présentation des rapports des organes subsidiaires; accès des pays en développement au système à disques optiques

Introduction et aperçu général

71. Au paragraphe 11 de sa résolution 50/206 C du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante et unième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, un rapport sur l'application des mesures préconisées dans la résolution, comprenant des informations sur les économies éventuelles.

72. À ses 392e et 393e séances, le 20 août 1996, le Comité a examiné un rapport d'ensemble du Secrétaire général sur la question (A/51/268). Ce document se composait des différents rapports demandés aux paragraphes 3 et 4 de la résolution 50/206 B, aux paragraphes 2 et 9 b) de la résolution 50/206 C et au paragraphe 3 de la résolution 50/206 D, portant respectivement sur les points suivants : établissement de comptes rendus des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale; application des règles et dispositions limitatives : respect et révision des limites de 24 pages et 32 pages; mode de présentation des rapports des organes subsidiaires; accès des pays en développement au système à disques optiques.

Examen de la question

73. S'agissant de la section IV du rapport, on a regretté que deux organes seulement aient adopté des mesures concrètes en application de la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale. Les bureaux de tous les organes intergouvernementaux devraient engager les États Membres à faire tout leur possible pour regrouper et raccourcir leurs rapports, revoir leurs besoins en matière de documentation en général et plus particulièrement en matière de publications en série, adopter un cycle biennal ou triennal pour les points de l'ordre du jour et appliquer les dispositions relatives au contrôle et à la limitation de la documentation. En outre, les secrétariats des organes intergouvernementaux devraient être informés des moyens de réaliser des économies en matière de documentation.

74. On a noté avec satisfaction les résultats positifs de l'expérience menée par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui a remplacé les procès-verbaux de séance par des transcriptions non éditées, et demandé des rapports actualisés sur les progrès de cette expérience.

75. En ce qui concerne la section V du rapport, on a estimé que, si les transcriptions non éditées n'étaient pas une panacée, elles présentaient l'avantage de pouvoir être publiées et rectifiées plus rapidement que les procès-verbaux ou les comptes rendus analytiques et semblaient d'un rapport coût/efficacité satisfaisant. À cet égard, il serait intéressant de disposer d'une analyse approfondie du coût des comptes rendus de séance et des transcriptions non éditées.

76. Il a aussi été dit que l'avantage des transcriptions non éditées, qui étaient encore utilisées à titre expérimental à Vienne, restait à prouver. Les délégations n'avaient pas encore formulé de recommandations sur l'adoption d'un nouveau type de comptes rendus.

77. Il serait utile d'informer les organes bénéficiant de comptes rendus de séance des économies qui pourraient éventuellement être réalisées, grâce à l'utilisation de transcriptions non éditées, et de les encourager à demander ce type de transcriptions pour une séance, à titre d'essai, en complément de la pratique normale. Le Secrétariat a donné au Comité l'assurance qu'il ne faudrait pas de ressources supplémentaires pour mener une telle expérience.

78. S'agissant de la section II du rapport, on a déploré qu'une analyse des coûts n'ait pas été présentée. Le non-respect des limites fixées pour la longueur des documents posait un problème particulier lorsqu'il s'agissait de documents n'émanant pas du Secrétariat. Il serait bon que les organes intergouvernementaux mettent au point une stratégie afin de garantir le respect de ces limites; ils pourraient notamment examiner attentivement les demandes de rapports et étudier la possibilité de les limiter au nombre de pages fixé, en se fondant sur les informations fournies par le Secrétariat au moment de la demande.

79. En ce qui concerne la section VI du rapport, on a estimé que des progrès considérables avaient été réalisés dans la connexion des missions au système à disques optiques. On a pris note de l'intention de relier toutes les missions permanentes et missions d'observation au système via Internet avant le 1er novembre 1996. Il a été noté que le rapport ne contenait pas les propositions demandées par l'Assemblée générale au paragraphe 3 de sa résolution 50/206 D, concernant les moyens qui permettraient aux pays en développement d'accéder plus facilement au système à disques optiques dans toutes les langues officielles, compte tenu des économies qui pourraient résulter de la réduction des dépenses de reproduction et de distribution.

80. Au sujet des économies que pourrait entraîner l'accès au système à disques optiques, le représentant du Secrétariat a fait remarquer que le système était un service supplémentaire et qu'il ne remplaçait pas le support papier. De fait, les missions qui y avaient accès n'avaient pas réduit pour autant leur demande de documents écrits. Néanmoins, l'utilisation du système à disques optiques avait permis au Secrétariat de diminuer les tirages, et le nombre de documents en stock avait été réduit de moitié.

81. La question de l'accès aux documents à distribution restreinte a soulevé des inquiétudes, en particulier parce qu'Internet est largement accessible au public. Le représentant du Secrétariat a donné au Comité l'assurance que pour l'instant, les documents à distribution restreinte n'étaient pas chargés dans le système. Certains ont suggéré d'utiliser un système protégé par un mot de passe pour restreindre l'accès aux documents sensibles.

82. On s'est également inquiété de la diffusion sur Internet de documents disponibles dans une seule langue ou n'ayant pas encore été édités ou approuvés. Le représentant du Secrétariat a donné au Comité l'assurance que le Secrétariat ne chargeait dans le système à disques optiques que des documents publiés dans toutes les langues. On a suggéré que les documents en cause soient signalés, par exemple, par un astérisque.

83. On a souligné qu'on ne résoudre pas les problèmes que rencontraient de nombreux pays en développement pour se connecter au système à disques optiques simplement en permettant d'y accéder via Internet.

84. Il a été dit qu'au cours de la période de transition le recours à des techniques comme le système à disques optiques et Internet ne devrait pas remplacer la documentation de type traditionnel.

Conclusions et recommandations

85. Le Comité des conférences a pris note du rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/51/268.

86. Le Comité s'est félicité des mesures prises par le Comité des ressources naturelles et le Comité des relations avec le pays hôte pour alléger leur documentation.

87. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de renouveler les recommandations sur le contrôle et la limitation de la documentation qu'elle avait formulées à l'intention des organes intergouvernementaux dans la résolution 50/206 C, et de prier lesdits organes de la tenir informée, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des mesures prises pour contrôler et limiter la documentation.

88. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de continuer de la tenir informée, par l'intermédiaire du Comité des conférences, de son expérience concernant l'utilisation de transcriptions non éditées.

89. Le Comité, tenant compte de l'assurance donnée par le Secrétariat au paragraphe 77 ci-dessus, a prié son Président d'écrire aux présidents des organes intergouvernementaux bénéficiant de comptes rendus de séance pour les informer des discussions du Comité et du coût théorique des comptes rendus et des transcriptions non éditées, et les inviter à étudier la possibilité de demander au Secrétariat de publier des transcriptions non éditées pour une séance, à des fins de comparaison, en vue de remplacer éventuellement à l'avenir leurs comptes rendus habituels par ces transcriptions.

90. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de souligner une fois de plus la nécessité de respecter strictement les limites existantes, soit 24 ou 32 pages.

91. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Secrétariat de lui présenter tous les deux ans, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des informations actualisées sur le nombre et la longueur des documents.

92. Le Comité a rappelé que le Secrétariat devrait, dans la mesure du possible, informer les organes, au moment où ils demandent des rapports, de la possibilité ou non de respecter les limites fixées pour la longueur des documents.

93. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de prier le Secrétariat de continuer à s'efforcer d'améliorer la qualité du contenu et de la présentation des documents, en utilisant les nouvelles techniques de publication pour améliorer la lisibilité et réduire la consommation de papier.

94. Le Comité a recommandé que les documents de travail disponibles dans toutes les langues qui figurent sur la liste quotidienne de documents ou dans le journal et qui sont stockés dans le système à disques optiques soient signalés, par exemple, par un astérisque.

95. Le Comité a recommandé que durant la période de transition, le recours à des techniques comme le système à disques optiques et Internet ne remplace pas la documentation traditionnelle.

96. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale de demander au Secrétariat de présenter des propositions, conformément au paragraphe 3 de sa résolution 50/206 D, concernant les moyens qui permettraient aux pays en développement d'accéder plus facilement au système à disques optiques dans toutes les langues officielles.

B. Questions concernant les services de traduction

Introduction et vue d'ensemble

97. À sa 384e séance, le 22 août 1995, le Comité des conférences a pris note du rapport oral présenté par le représentant du Secrétariat en application du paragraphe 7 de la résolution 49/221 B de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 1994, s'est félicité des mesures prises pour améliorer la qualité des traductions dans toutes les langues officielles, et en particulier des efforts du Service de traduction arabe pour donner suite à la proposition figurant dans le rapport que le Comité avait soumis à l'Assemblée à sa quarante-neuvième session², et a encouragé le Secrétariat à poursuivre dans cette voie en appliquant la deuxième phase de ladite proposition.

98. Au paragraphe 4 de sa résolution 50/206 E, l'Assemblée générale a pris note des mesures prises pour améliorer la qualité de la traduction dans toutes les langues officielles, en particulier des efforts déployés par le Service arabe de traduction pour appliquer la proposition susmentionnée, a prié le Secrétaire général de procéder à une étude approfondie de la terminologie et des techniques utilisées pour la traduction en arabe, et a prié instamment le Secrétariat d'accélérer ses efforts pour mettre en oeuvre la deuxième phase de la proposition et de faire rapport à ce sujet au Comité des conférences à sa session de fond de 1996.

99. À la 393e séance, le 20 août 1996, le Secrétariat a présenté un rapport oral sur les questions concernant les services de traduction visés ci-dessus.

Examen de la question

100. Le rapport oral sur les questions concernant les services de traduction a été accueilli avec intérêt. Il y avait lieu de se féliciter des progrès enregistrés dans la qualité des traductions en général, et plus particulièrement des traductions en arabe, et le Secrétariat devrait poursuivre ses efforts à cet égard.

Conclusions et recommandations

101. Le Comité des conférences a rendu hommage aux services de traduction, qui avaient consenti des efforts considérables pour améliorer la qualité de la traduction des documents dans toutes les langues officielles de l'Organisation, et les a encouragés à poursuivre dans cette voie avec toute la détermination requise.

III. POLITIQUE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES EN MATIÈRE DE PUBLICATIONS : APPLICATION DE L'ALINÉA h) DU PARAGRAPHE 4 DE LA RÉOLUTION 43/222 B DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Introduction et aperçu général

102. À sa 335e séance, le 24 août 1992, le Comité des conférences avait examiné un document de séance contenant un plan provisoire annoté du rapport sur la politique en matière de publications demandé dans la section VI de la résolution 46/185 B de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1991 (A/AC.172/1992/CRP.1). À la même séance, le Comité avait demandé au Secrétariat d'établir le rapport sur les publications selon le plan indiqué dans ce document de séance, en tenant compte des vues exprimées au cours du débat.

103. À sa 346e séance, le 17 mai 1993, le Comité avait examiné le projet de rapport du Secrétaire général sur la politique de l'Organisation des Nations Unies en matière de publications (A/AC.172/153, annexe). Le Comité avait recommandé que ses observations soient prises en considération lorsque serait établie la version définitive du rapport du Secrétaire général sur la politique en matière de publications qui serait présentée à l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session (A/C.5/48/10).

104. À sa 391e séance, le 19 août 1996, le Comité des conférences a examiné le rapport susmentionné sur la politique en matière de publications.

Examen de la question

105. Dans son exposé liminaire sur la question, le représentant du Secrétariat, notant par ailleurs que la Cinquième Commission n'avait pas encore examiné le rapport sur la politique en matière de publications, a informé le Comité que le Corps commun d'inspection était en train de terminer, afin de la présenter à l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session, une étude générale de la façon dont les publications contribuent à l'exécution des mandats des organes intergouvernementaux et de la mesure dans laquelle on pourrait améliorer, à cet égard, le rapport coût-efficacité des publications en série.

Conclusion et recommandation

106. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner le rapport sur la politique en matière de publications publié sous la cote A/C.5/48/10, en même temps que les résultats de l'étude susmentionnée du Corps commun d'inspection.

IV. BILAN DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995 :
CHAPITRE 25E, SERVICES DE CONFÉRENCE

Introduction et vue d'ensemble

107. Dans sa résolution 39/238 du 18 décembre 1984, l'Assemblée générale a approuvé les recommandations du Comité du programme et de la coordination, notamment celle tendant à ce que les organes intergouvernementaux compétents examinent le rapport sur l'exécution du programme.

108. Conformément à cette résolution, le Comité des conférences a examiné la partie relative aux services de conférence du rapport sur l'exécution du programme de l'exercice biennal 1994-1995.

Examen de la question

109. Le Secrétariat a donné des éclaircissements sur les écarts constatés entre les services de conférence programmés pour l'exercice biennal 1994-1995 et ceux effectivement fournis. Ces écarts étaient dus à plusieurs facteurs, notamment à l'augmentation du volume de travail, à la restructuration de certains services et aux modifications apportées à la méthode utilisée pour établir les statistiques.

Conclusions et recommandations

110. Le Comité a pris note du rapport publié sous la cote A/51/128 et Add.1. Il a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner en même temps le rapport concernant la politique de l'Organisation en matière de publications publié sous la cote A/C.5/48/10 et le rapport à venir du Corps commun d'inspection sur les publications et a appelé son attention sur les paragraphes 33 à 37 du document A/51/128, relatifs aux publications.

V. QUESTIONS DIVERSES

A. Plan à moyen terme pour la période 1998-2001 : sous-programme relatif aux services de conférence

Introduction et aperçu général

111. En application de la résolution 43/219 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1988, le Comité des conférences a été invité à examiner le sous-programme relatif aux services de conférence du projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001, tel qu'il figure dans le document A/AC.172/1996/CRP.1.

112. À sa 388e séance, le 30 avril 1996, le Comité a examiné le sous-programme susmentionné.

Examen de la question

113. Le Secrétariat a indiqué que, conformément à la nouvelle présentation du plan à moyen terme, le sous-programme, qui correspond en cela à la structure organisationnelle des services de conférence, porte sur trois grands domaines d'activité : la planification, la mise au point des méthodes et procédures et la coordination; la traduction et l'édition; les services des séances et la documentation.

114. On a fait valoir que le sous-programme devait être conforme aux règles établies par l'Assemblée générale concernant la fourniture de services en temps voulu et l'emploi des langues. Le Comité a obtenu des précisions sur les points suivants : les modifications qui seraient apportées à l'effectif et à la structure par classe des services de traduction, dans le cadre du processus budgétaire, afin de répondre à l'augmentation constante de la documentation; l'incidence du recours croissant à la traduction contractuelle; l'intention de faire une utilisation plus large du système à disques optiques. On a également fait valoir que les innovations technologiques devaient présenter un bon rapport coût-efficacité et se révéler d'une utilisation facile.

Conclusions et recommandations

115. Le Comité des conférences a approuvé, dans l'ensemble, le projet de sous-programme relatif aux services de conférence. Il a demandé au Secrétariat de rappeler dans la version finale de ce sous-programme que les services des séances et la documentation devraient être fournis en application des résolutions et des règles relatives à l'emploi des langues dans les différents organes de l'Organisation.

B. Incidence sur les services de conférence du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997

Historique et introduction

116. Après la parution du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/50/57), le Bureau du Comité des conférences a convenu qu'il incombait au Comité d'examiner l'impact de ce rapport sur les services de conférence. Par la suite, à sa 388e séance, tenue le 30 avril 1996, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général.

Examen de la question

117. En ce qui concerne le gel des postes dans les services de traduction, des réserves ont été exprimées au sujet des compressions d'effectifs au Secrétariat. Il a été dit qu'il faudrait tenir compte des difficultés résultant de ces mesures.

Conclusions et recommandations

118. Le Comité des conférences a autorisé son Président à adresser la lettre dont le texte suit au Président de la Cinquième Commission afin de l'informer de ses vues et préoccupations :

"Après la parution du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/50/57), le Bureau du Comité des conférences a convenu qu'il incombait au Comité d'examiner l'impact de ce rapport sur les services de conférence. Par la suite, à sa 388e séance, tenue le 30 avril 1996, le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général.

En informant le Comité de l'impact des propositions, le Secrétariat indiquait que les directeurs de programme avaient été chargés de réaliser des économies de l'ordre de 26 750 000 dollars et d'atteindre un taux de vacance de poste de 6,4 %. Cela supposait une opération importante pour les services de conférence, qui maintenaient leur effectif de base à un niveau inférieur à ce qu'exigeait la satisfaction des besoins et faisaient largement appel à l'assistance temporaire. Pour atteindre les objectifs fixés, il fallait réduire l'assistance temporaire, recourir davantage à l'autorévision et différer l'achat de systèmes informatisés destinés aux services de traduction ainsi que l'acquisition d'autres innovations technologiques, ce qui devrait avoir pour effet de retarder les gains en productivité escomptés. Même après avoir pris en compte la capacité que devrait libérer l'annulation de réunions prévues, les ressources disponibles ne permettraient d'assurer que le service des réunions approuvées dans le calendrier des conférences et il ne serait pas possible sans ressources supplémentaires d'assurer le service de réunions supplémentaires demandées par des organes intergouvernementaux. La capacité de traitement de la documentation se trouverait également réduite et, à cet égard, la priorité serait accordée à la documentation à l'intention des organes délibérants par rapport aux comptes rendus de séance et aux publications.

Le Comité s'est inquiété des répercussions que ces mesures auraient sur la capacité des services de conférence d'exécuter les activités prescrites, tant en ce qui concerne le service des réunions que le traitement de la documentation. Il a souligné en particulier qu'il importait d'obtenir l'agrément de l'organe intéressé avant de prendre toute mesure tendant à modifier les possibilités de services en matière de réunions, que le recours accru à l'autorévision ne devait pas nuire à la qualité des traductions et que toutes les langues officielles devaient être traitées sur un pied d'égalité. Le Comité a également noté que le report de l'introduction des innovations techniques, notamment la modernisation des services de traitement de textes à l'Office des Nations Unies à Vienne, serait désavantageux. Il faut disposer d'un complément d'information sur

l'impact des mesures afin que l'Assemblée générale puisse se prononcer en toute connaissance de cause.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres de la Cinquième Commission pour les informer des vues du Comité des conférences."

C. Accords avec les pays hôtes

Introduction et aperçu général

119. À sa 388e séance, le 30 avril 1996, le Comité des conférences a décidé d'examiner, à sa session de fond de 1996, la proposition du Bureau des affaires juridiques concernant la négociation des accords avec les États qui accueillent des conférences des Nations Unies. À sa 393e séance, le 20 août 1996, le Comité a examiné la question des accords avec les pays hôtes.

Examen de la question

120. Présentant le rapport, le représentant du Secrétariat a noté que l'on avait parfois rencontré des difficultés et perdu un temps considérable lors de la négociation et de la conclusion d'accords entre l'ONU et des gouvernements qui avaient proposé d'accueillir une réunion ou une conférence qu'un organe tiendrait hors de son siège. La pratique établie veut que de tels accords soient conclus sur la base d'un accord type qui figure dans une instruction administrative du Secrétariat (ST/AI/342). De l'avis de ce dernier, afin de faciliter la négociation en temps utile de tels accords et d'y consacrer moins de temps, l'Assemblée générale, lorsqu'elle accepte l'invitation d'un État Membre ayant proposé d'accueillir une conférence ou une réunion qu'un organe tiendrait hors de son siège, devrait préciser qu'un accord en bonne et due forme entre l'Organisation des Nations Unies et le pays hôte devrait être conclu en temps voulu.

Conclusions et recommandations

121. Le Comité a recommandé que les États Membres soient informés de l'existence d'un accord type avec le pays hôte, qui figure dans l'instruction administrative ST/AI/342, afin qu'ils connaissent les arrangements prescrits s'ils souhaitent accueillir une conférence ou une réunion.

122. Le Comité a également recommandé qu'un organe qui accepte une invitation soit tenu informé, selon qu'il conviendra, de l'état d'avancement de la négociation de l'accord avec le pays hôte tout au long des préparatifs de sa conférence, afin d'encourager la conclusion de cet accord avant la conférence.

D. Enregistrement sonore des consultations officielles

Introduction et aperçu général

123. À sa 392e séance, le 20 août 1996, le Comité des conférences a décidé d'examiner la question de l'enregistrement sonore des consultations officielles.

Examen de la question

124. En réponse à une question, le représentant du Secrétariat a confirmé que l'enregistrement sonore des consultations officielles des grandes commissions ne

constituait pas la pratique normale mais se faisait à la demande de leur secrétariat. Une fois la demande faite, le service continuait d'être assuré jusqu'à ce qu'il soit indiqué qu'il n'était plus nécessaire.

Conclusions et recommandations

125. Le Comité a pris note des assurances données par le Secrétariat, selon lesquelles il serait mis fin à la pratique consistant à effectuer un enregistrement sonore des consultations officieuses des organes intergouvernementaux, et a recommandé qu'aucun enregistrement sonore de consultations de ce type ne soit effectué, sauf décision contraire de l'organe concerné.

- E. Adresse de courrier électronique pour le dépôt des demandes concernant des salles de réunion pour des réunions bilatérales

Introduction et aperçu général

126. À sa 392e séance, le 20 août 1996, le Comité des conférences a décidé d'examiner la question d'une adresse de courrier électronique pour le dépôt des demandes concernant des salles de réunion pour des réunions bilatérales.

Conclusions et recommandations

127. Le Comité a félicité le Secrétariat de la façon exemplaire dont il avait appliqué la résolution 49/221 D de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1994 et de la contribution qu'il avait apportée au succès du débat général et de la réunion commémorative extraordinaire au cours de la cinquantième session de l'Assemblée générale.

128. Le Comité a recommandé que le Secrétariat établisse une adresse de courrier électronique pour permettre aux délégations de demander à utiliser des salles de réunion pour y tenir des réunions bilatérales et des rencontres entre États Membres pendant la durée du débat général de la session de l'Assemblée générale.

VI. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Composition du Comité

129. Dans sa résolution 43/222 B en date du 21 décembre 1988, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément à cette résolution, le Comité était composé en 1996 des États Membres ci-après : Autriche, Bahamas, Belgique, Chili, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Ghana, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Lettonie, Maroc, Népal, Pakistan, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Sénégal.

B. Bureau

130. Le Comité a élu le bureau ci-après pour 1996 :

Président : M. El Hassane Zahid (Maroc)

Vice-Présidents : M. Hideki Goda (Japon)
Mme Elisabeth Kornfeind (Autriche)
Mme Mara Treimanis (Lettonie)

Rapporteur : Mme Sharon Brennen-Haylock (Bahamas)

131. À sa session d'organisation de 1996 (387e séance), le 1er février 1996, le Comité a décidé en principe que le Président entreprendrait des consultations officielles en vue de déterminer la composition du bureau du Comité en 1997.

C. Organisation des travaux

132. À sa 387e séance, le Comité a décidé de se réunir selon les besoins pour examiner les questions ayant trait au calendrier des conférences et au respect de ce calendrier, s'agissant notamment des demandes de dérogation au calendrier approuvé présentées entre les sessions du Comité. À la même séance, le comité a prié le Secrétariat de lui soumettre à sa session d'organisation qui se tiendra au début de 1997 un projet d'ordre du jour pour 1997. Le Comité s'est réuni le 30 avril 1996 (388e séance) pour examiner l'incidence sur les Services de conférence des mesures énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/50/57) et pour examiner le sous-programme du projet de plan à moyen terme pour la période 1998-2001 relatif aux services de conférence. Il s'est également réuni le 3 juin 1996 (389e séance) pour examiner certaines modifications au calendrier des conférences de 1996. Le Comité a tenu sa session de fond les 19, 20, 22 et 23 août 1996 (390e à 395e séances) et la reprise de sa session de fond le 19 septembre 1996 (396e séance).

133. À sa 393e séance, le Comité a décidé de réduire son calendrier de réunions futur et à tenir une session d'organisation d'une séance, une session de fond de trois jours en août et une séance durant l'Assemblée générale, ce qui représente une réduction de 22 % de son temps de réunion.

D. Programme de travail

134. À sa session d'organisation de 1995, le 23 mars 1995, le Comité avait demandé au Secrétariat de lui soumettre, à sa session d'organisation de 1996, un

projet d'ordre du jour pour 1996, qui a été publié ultérieurement sous la cote A/AC.172/1996/L.1 et adopté par le Comité (A/AC.172/1996/1).

135. Le Sous-Secrétaire général aux services de conférence et services d'appui et le Directeur des services de conférence ont pris la parole devant le Comité, respectivement à la séance d'ouverture de la session d'organisation et à celle de la session de fond.

VII. TRAVAUX DU COMITÉ AU COURS DE LA CINQUANTIÈME SESSION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (19 SEPTEMBRE-23 DÉCEMBRE 1995)

136. Le Comité a été saisi des demandes suivantes :

<u>Comité</u>	<u>Demande</u>	<u>Suite donnée</u>
Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Organiser des réunions, séminaires et symposiums dans plusieurs régions	A recommandé à l'Assemblée générale d'accorder une dérogation au paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243, et, partant, d'autoriser le Comité à se réunir en dehors de son siège.
Comité ad hoc plénier de la cinquantième session de l'Assemblée générale concernant le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90	Se réunir à New York en septembre 1996 pendant 10 jours ouvrables	A recommandé à l'Assemblée générale d'accorder une dérogation au paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243, et, partant, d'autoriser le Comité ad hoc à se réunir à New York en septembre 1996

Notes

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 32 (A/50/32 et Add.1 et 2), annexe II.

² Ibid., quarante-neuvième session, Supplément No 32 (A/49/32/Rev.1), annexe II.

ANNEXE

Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de
l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux
organes des institutions spécialisées et de l'Agence
internationale de l'énergie atomique pour 1997

Notes explicatives

Les abréviations suivantes sont employées dans l'annexe :

Dans la colonne "Organe"

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale

OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne "Membres"

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne "Services à assurer"

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques

A. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 1997

(Au 23 août 1996)

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
				I	T	PV	
				(ACFR)			Un vendredi sur deux
1. Comité d'état-major (Charte)	3 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G				
2. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes — Groupe de travail de présession [résolutions 45/124 et 47/94 de l'Assemblée générale]	6-10 janvier	New York	5 E	I	T	—	Une session par an
				(AARCEFR)			
3. Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, dixième session [résolution 50/112 de l'Assemblée générale]	6-17 janvier	New York	193 G	I	T	—	
				(AARCEFR)			
4. Comité des droits de l'enfant, quatorzième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	6-24 janvier	Genève	10 E	I	T	SR	Trois sessions par an
				(AARCEFR)			
5. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	13-17 janvier	New York	36 G	I	T	—	
				(AARCEFR)			
6. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, seizième session [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	13-31 janvier	New York	23 E	I	T	SR	Une session par an
				(AARCEFR)			
7. UNICEF — Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	20-24 janvier	New York	36 G	I	T	—	
				(AARCEFR)			
8. CNUCED — Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, première session [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	20-24 JANVIER	Genève	^b	I	T	—	
				(AARCEFR)			
9. CNUDCI — Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, vingt et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	20-31 janvier	New York	36 G	I	T	—	Deux sessions par an
				(AARCEFR)			

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
17. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Janvier (1 séance)	New York	12 E	—	Trois sessions d'une séance chacune par an
18. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Janvier/février 2 jours	New York	10 G	I (AEF)	Une session par an
19. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier/avril (10 semaines)	Genève	61 G	I (AARCEFR)	Une session en trois parties par an
20. CNUCED — Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, vingt-huitième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	3-7 février	Genève	^b	I (AARCEFR)	Une ou deux sessions par an
21. Quatorzième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [décisions 1991/222 et 1993/327 du Conseil économique et social]	3-7 février	Bangkok	50 G	I (ACFR)	Une session tous les trois ans
22. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants [décision 1996/288 du Conseil économique et social] ^c	3-14 février	Genève	53 G	I (AARCEFR)	—
23. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 février-28 mars	New York	16 E	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
24. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	4-7 février	New York	54 G	I (AARCEFR)	Une session par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence	
25. Commission de statistique, vingt-neuvième session [résolutions 8 (I), 8 (II) et 1566 (L) du Conseil économique et social]	Février (1 semaine)	New York	24 G	I (AARCEFR)	T —	Une session tous les deux ans
26. Commission du développement durable — Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts, quatrième session [décision 1996/230 du Conseil économique et social ^c]	Février* (1 semaine)	New York	193 G	I (AARCEFR)	T —	—
27. Consultations entre le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et des représentants des comités de coordination des ONG sur la question de Palestine [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	13-14 février	New York	12 E	I (AF)	T —	—
28. Commission des stupéfiants — Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	17-21 février	Une capitale de la région	20 G	I (AAR)	T —	Une session par an
29. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique — Sous-Comité scientifique et technique, trente-quatrième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	17-28 février	Vienne	61 G	I (AARCEFR)	T —	Une session par an
30. Sixième Réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale]	18 février	New York	181 G	I (AARCEFR)	T SR	Une session tous les deux ans
31. CNUDCI — Groupe de travail sur les échanges de données informatisées, trente et unième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	18-28 février	New York	36 G	I (AARCEFR)	T —	Deux sessions par an

* La question de la prolongation d'une semaine de la quatrième session et de la tenue de réunions en parallèle, conformément à la décision 1996/230 du Conseil économique et social, devra être examinée par l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session.

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
32. CNUCED — Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, reprise de la première session [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	19-21 février	Genève	^b	I (AARCEFR) t	—
33. Commission de la population et du développement, trentième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVIII) et 1986/7 du Conseil économique et social]	24-28 février	New York	47 G	I (AARCEFR) T	— Une session par an
34. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail à composition non limitée chargé d'étudier la question d'un projet de déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus [résolution 1996/25 du Conseil économique et social] ^c	24-28 février	Genève	53 G	I (AARCEFR) T	—
35. Commission du développement durable — Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée [décision 1996/231 du Conseil économique et social]	24 février-7 mars	New York	53 G	I (AARCEFR) T	—
36. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, cinquième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	24 février-7 mars	Bonn	143 G	I (AARCEFR) T	—
37. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Organe subsidiaire de mise en oeuvre, quatrième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	24 février-7 mars	Bonn	143 G	I (AARCEFR) T	—

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
38. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Groupe spécial sur l'article 13, quatrième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	24 février-7 mars	Bonn	143 G	I (AARCEFR) T	—
39. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Groupe spécial sur le Mandat de Berlin, sixième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	24 février-7 mars	Bonn	143 G	I (AARCEFR) T	—
40. Commission du développement social, trente-cinquième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	25 février-6 mars	New York	32 G	I (AARCEFR) T	Une session par an
41. CNUCED — Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, quinzième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social et résolution 49/130 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	34 G	I (AARCEFR) T	Une session par an
42. INSTRAW — Conseil d'administration, dix-septième session [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF) T	Une session par an
43. Comité des placements [résolution 284 (III) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	9 E	—	Quatre ou cinq réunions par an
44. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, cinquantième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Février/mars (3 semaines)	Genève	18 E	I (ACEFR) T	SR Deux sessions par an
45. Comité administratif de coordination, première session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Février/mars (2 ou 3 jours)	Genève	26 ST	I (AF) T	— Deux sessions par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
46. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/juin (selon les besoins)	New York	24 G	I (AARCEFR)	T	SR ^d	
47. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des principes directeurs sur la question des effets des programmes d'ajustement structurel sur la jouissance effective des droits de l'homme [décision 1996/289 du Conseil économique et social] ^c	3-7 mars	Genève	53 G	I (AARCEFR)	T	—	
48. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'établir un rapport sur le maintien et l'élargissement du Registre des armes classiques, première session [résolution 49/75 C de l'Assemblée générale]	3-14 mars	New York	24 E	I (AARCEFR)	T	—	
49. Conseil d'administration du PNUD/FNUJAP, deuxième session ordinaire [résolutions 209 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	10-14 mars	New York	36 G	I (AARCEFR)	T	—	
50. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	10-14 mars	New York	160 G	I (AARCEFR)	T	—	
51. Commission de la condition de la femme, quarante-quatrième session [résolutions 11 (II), 1147 (XLI) et 1987/21 du Conseil économique et social]	10-21 mars	New York	45 G	I (AARCEFR)	T	—	Une session par an
52. Commission de la condition de la femme — Groupe de travail de session à composition non limitée chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [décision 1996/240 du Conseil économique et social] ^c	10-21 mars	New York	193 G	I (AARCEFR)	T	—	

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
53. Commission des droits de l'homme, cinquante-troisième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	10 mars-18 avril	Genève	53 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session par an
54. Comité des droits de l'homme — Groupe de travail des communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	17-21 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	—	Trois sessions par an
55. UNICEF — Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolution 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	17-21 mars	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	—	—
56. Commission des stupéfiants, quarantième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	18-27 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
57. Comité plénier de la Commission des stupéfiants [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	18-27 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
58. Comité des droits de l'homme, cinquante-neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	24 mars-11 avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
59. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décision 1995/304 du Conseil économique et social]	31 mars-11 avril	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	—	Une session par an
60. CFPI, quarante-cinquième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Mars (3 semaines)	New York	15 E	I (AArEFR)	T	—	Deux sessions par an
61. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, quatrième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	—	Une session par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
62. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	Rome	36 G	I (AARCEFR)	T —
63. UNITAR — Conseil d'administration, trente-cinquième session, première partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Mars (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AARCEFR)	T —
64. CESA0 — dix-neuvième session [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Mars	Amman	13 G	I (AAIF)	T —
65. CESA0 — Comité technique [résolution 1994/26 du Conseil économique et social]	Mars	Amman	13 G	I (AAIF)	T —
66. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril (1 séance)	New York	12 E	—	—
67. CESAP, cinquante-troisième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mars/avril	Bangkok	50 G	I (ACFR)	T —
68. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique — Sous-Comité juridique, trente-sixième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	1er-18 avril	Vienne	61 G	I (AARCEFR)	T SR
69. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son Groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	1er-25 avril	New York	34 G	I (AARCEFR)	T —
70. Commission du développement durable, cinquante session [décision 1993/207 du Conseil économique et social]	7-25 avril	New York	53 G	I (AARCEFR)	T —

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
71. CEE, cinquante-deuxième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	14-18 avril	Genève	55 G	I (AFR) T	Une session par an
72. Treizième Réunion d'experts chargée d'examiner le Programme d'administration et de finances publiques de l'Organisation des Nations Unies [décision 1989/114 du Conseil économique et social]	21 avril-2 mai	New York	25 E	I (AARCEFR) T	Une session tous les deux ans
73. CEA — Comité technique préparatoire plénier, dix-huitième session [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	22-25 avril	Addis-Abeba	53 G	I (AARF) T	Une session par an
74. CEA — vingt-troisième réunion de la Conférence des ministres, trente-deuxième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	28-30 avril	Addis-Abeba	53 G	I (AARF) T	Une session par an
75. Commission de la prévention du crime et de la justice pénale, sixième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	28 avril-8 mai	Vienne	40 G	I (AARCEFR) T	Une session par an
76. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, sixième session (réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail à composition non limitée) [décision 1996/245 du Conseil économique et social] ^c	28 avril-8 mai (12 séances)	Vienne	40 G	I (AARCEFR) T	Une session par an
77. Comité contre la torture, dix-huitième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	28 avril-9 mai	Genève	10 E	I (AEFR) T	Deux session par an
78. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, seizième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	28 avril-16 mai	Genève	18 E	I (AARCEFR) T	Deux sessions par an
79. Commission des établissements humains, seizième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 32/162 de l'Assemblée générale]	30 avril-9 mai	Nairobi	58 G	I (AARCEFR) T	Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
80. Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, onzième session [résolution 50/112 de l'Assemblée générale]	Avril (2 semaines)	Genève	193 G	I (AARCEFR) T	—
81. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	Avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR) T	— Une session par an
82. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Avril (1 jour)	New York	34 G	I (AARCEFR) T	— Une session par an
83. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Avril/mai (3 ou 4 semaines)	New York	185 G	I (AARCEFR) T	PV Une session par an
84. Commission des droits de l'homme — Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités — Groupe de travail sur les minorités [décision 1995/31 du Conseil économique et social]	Avril/mai (1 semaine)	Genève	5 E	I (AARCEFR) T	—
85. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	1er et 2 mai	New York	54 G	I (AARCEFR) T	SR
86. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	1er mai-15 juillet	New York	16 E	I (AARCEFR) T	— Deux sessions par an
87. Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, dixième session [résolution 33/134 de l'Assemblée générale]	5-9 mai	New York	193 G	I (AARCEFR) T	— Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence	
88. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-deuxième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	6-16 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T —	Deux ou trois sessions par an
89. Commission de la science et de la technique au service du développement, troisième session [décision 1992/218 du Conseil économique et social]	12-16 mai	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T —	Une session tous les deux ans
90. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 1994/279 du Conseil économique et social] ^c	12-16 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T —	—
91. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	12-23 mai	New York	36 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
92. Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, trentième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	12-30 mai	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
93. Commission du droit international, quarante-neuvième session, [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	12 mai-18 juillet	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T SR	Une session par an
94. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	19-23 mai	New York	160 G	I (AArCEFR)	T —	—
95. Comité de l'information, dix-neuvième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	19-30 mai	New York	89 G	I (AArCEFR)	T —	Une session par an
96. Comité des droits économiques, sociaux et culturels — Groupe de travail de présession [résolutions 1988/4 et 1995/39 du Conseil économique et social]	20-23 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T —	Deux sessions par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
97. Commission des droits de l'homme — Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités — Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	20-29 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	— T Une session par an
98. Comité des droits de l'enfant, quinzième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	20 mai-6 juin	Genève	10 E	I (AARCEFR)	T SR Trois sessions par an
99. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, seizième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Mai (8 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	— T Une session par an
100. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Mai (1 semaine)	Rome	36 G	I (AARCEFR)	— T —
101. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	9 E	—	— — Quatre ou cinq réunions par an
102. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai/juin (7 semaines)	Genève	40 G	I (AARCEFR)	T PV Une session en trois parties par an
103. Comité du programme et de la coordination, trente-septième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai/juin (4 semaines)	New York	34 G	I (AARCEFR)	— T — Une session par an
104. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Mai/juin (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	— — — Une session par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
105. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies — Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Mai/juin (1 semaine)	New York	5 E	I (AR) T	— Une session par an
106. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux — Réunions des organes subsidiaires [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Mai/juin (1 à 4 séances par semaine, 15 séances)	New York	24 G	I (AArCEFR) T	—
107. UNICEF — Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	2-6 juin	New York	36 G	I (AArCEFR) T	— Une session par an
108. Sixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques [décision 1993/225 du Conseil économique et social]	2-6 juin	New York	48 G	I (AEF) T	—
109. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, cinquante et unième session [décision 1995/266 du Conseil économique et social]	2-6 juin	New York	5 E	I (AArEF) T	—
110. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, quarantième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	2-13 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR) T	PV* Une session par an
111. Comité des contributions, cinquante-septième session [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	2-27 juin**	New York	18 E	I (AArCEFR) T	— Une session par an

* Dans la résolution 50/206 B du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale a noté l'intention du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de remplacer ses procès-verbaux par des transcriptions non éditées, et a prié le Comité de la tenir informée, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des résultats que donne l'application de cette nouvelle formule.

** La décision du Comité visant à allonger la durée de sa session de trois à quatre semaines devra être approuvée par l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session.

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
112. Comité des droits de l'enfant — Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	9-13 juin	Genève	5 E	I (AARCEFR)	T Trois sessions par an
113. Commission sur les limites du plateau continental, première session [article 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	16-20 juin	New York	21 G	I (AARCEFR)	T —
114. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, quarante-sixième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	16-20 juin	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T Une session par an
115. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'établir un rapport sur le maintien et l'élargissement du Registre des armes classiques, deuxième session [résolution 49/75 C de l'Assemblée générale]	16-27 juin	New York	24 E	I (AARCEFR)	T —
116. Colloque des ONG d'Amérique du Nord sur la question de Palestine organisé par l'ONU [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	23-25 juin	New York	6 E	I (AF)	T —
117. CNUJCI — Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, vingt-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	23 juin-3 juillet	New York	36 G	I (AARCEFR)	T Deux sessions par an
118. Séminaire des Nations Unies sur la question de Palestine (Amérique du Nord) [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	26 et 27 juin	New York	10 E	I (AF)	T —
119. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	30 juin-25 juillet	Genève	54 G	I (AARCEFR)	T SR Une session par an
120. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	New York	25 E	I (AARCEFR)	T — Une session par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
				I	T	SR/PV ^e	
121. Assemblée générale, session extraordinaire consacrée à l'Action 21 [résolution 47/190 de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	New York	185 G	(AARCEFR)	T		
122. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social]	Juin (1 jour)	New York	19 G	(AARCEFR)	T	—	
123. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (5 semaines)	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^f	Deux sessions par an
124. Commission des stupéfiants — Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue des pays de la région africaine [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	Deuxième trimestre (1 semaine)	Addis-Abeba	53 G	I (AARF)	T	—	Une session par an
125. Comité des droits de l'homme — Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	7-11 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	—	Trois sessions par an
126. Groupe d'experts intergouvernementaux chargé d'établir un rapport sur les armes de petit calibre, troisième session [résolution 50/70 B de l'Assemblée générale]	7-18 juillet	New York	15 E	I (AARCEFR)	T	—	
127. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses — Sous-Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, troisième session [résolution 1989/104 du Conseil économique et social]	7-18 juillet	Genève	14 G	I (ACFR)	T	—	Une ou deux sessions par an
128. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	14-16 juillet	New York	3 E	—	—	—	Une session par an
129. Comité des droits de l'homme, soixantième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	14 juillet-1er août	Genève	18 E	I (AAEFR)	T	SR	Trois sessions par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
130. Commission des droits de l'homme — Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités — Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLV/III) du Conseil économique et social]	21 juillet-1er août	Genève	5 E	I (AEFR)	T Une session par an
131. Commission des droits de l'homme — Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités — Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	28 juillet-1er août	Genève	5 E	I (ACEFR)	T Une session par an
132. CFPI, quarante-sixième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	New York	15 E	I (AEFR)	T Deux sessions par an
133. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies — Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	New York	15 E	I (AF)	T Une session par an
134. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juillet (6 à 8 séances par semaine, 20 séances au maximum)	New York	24 G	I (AArCEFR)	T SR ^d
135. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, cinquante et unième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	Juillet/août 13 semaines	Genève	18 E	I (ACEFR)	T SR Deux sessions par an
136. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'établir un rapport sur le maintien et l'élargissement du Registre des armes classiques, troisième session [résolution 49/75 C de l'Assemblée générale]	4-15 août	New York	24 E	I (AArCEFR)	T —

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
				I	T	SR	
				(AARCEFR)			Une session par an
137. Commission des droits de l'homme — Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, quarante-neuvième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	4-29 août	Genève	26 E				
138. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, cinquante-deuxième session [décision 1995/266 du Conseil économique et social]	18-22 août	Genève	5 E	I (AARFEF)	T	—	
139. Réunion internationale des ONG sur la question de Palestine organisée par l'ONU [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	Août (3 jours)	Vienne	15 E	I (AARFEF)	T	—	
140. Colloque des ONG d'Europe sur la question de Palestine organisé par l'ONU [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	Août (2 jours)	Vienne	6 E	I (AF)	T	—	
141. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Août/septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AARCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
142. Commission sur les limites du plateau continental, reprise de la première session [article 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	2-12 septembre	New York	21 G	I (AARCEFR)	T	—	
143. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	2 septembre-décembre	New York	16 E	I (AARCEFR)	T	—	Deux sessions par an
144. UNICEF — Conseil d'administration, troisième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	8-12 septembre	New York	36 G	I (AARCEFR)	T	—	

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
145. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, dix-neuvième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	8 et 19 septembre	Téhéran	80 E	I (AARCEFR)	T —
146. Septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques [décision 1993/226 du Conseil économique et social]	9-18 septembre	Téhéran	193 G	I (AARCEFR)	T —
147. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP, troisième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	15-19 septembre*	New York	36 G	I (AARCEFR)	T —
148. CNUCED — Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, treizième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	15-19 septembre	Genève	^b	I (AARCEFR)	T — Une ou deux sessions par an
149. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 1996/279 du Conseil économique et social] ^c	15-19 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T —
150. Assemblée générale, cinquante-deuxième session [Charte]	16 septembre-décembre	New York	185 G	I (AARCEFR)	T PV/SR ^e
151. CNUDCI — Groupe de travail sur les échanges de données informatisées, trente-deuxième session [résolution 2928 (XXVII) de l'Assemblée générale]	22 septembre-3 octobre	Vienne	36 G	I (AARCEFR)	T — Deux sessions par an
152. Comité des droits de l'enfant, seizième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	22 septembre-10 octobre	Genève	10 E	I (AARCEFR)	T SR Trois sessions par an

* Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
153. CNUCED — Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, deuxième session [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	29 septembre-3 octobre	Genève	^b	I (AARCEFR)	T —
154. Comité scientifique et technique de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, neuvième session [résolution 44/236 de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AARCEFR)	T —
155. UNITAR — Conseil d'administration, trente-cinquième session, deuxième partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Septembre (2 ou 3 jours)	Genève	28 E	I (AARCEFR)	T —
156. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	New York	9 E	—	—
157. UNRWA — Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AARF)	T —
158. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	—	—
159. Commission des stupéfiants — Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues des pays de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	Troisième trimestre (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T —
160. Commission des stupéfiants — Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogues des pays de la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	Troisième trimestre (1 semaine)	Bangkok	50 G	I (ACFR)	T —

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
161. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Groupe spécial sur le Mandat de Berlin, septième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (7 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
162. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, sixième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (1 semaine)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
163. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Organe subsidiaire de mise en oeuvre, cinquième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (1 semaine)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
164. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Groupe spécial sur l'article 13, cinquième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Troisième trimestre (3 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
165. Comité des droits de l'homme — Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	13-17 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T — Trois sessions par an
166. Comité des droits de l'enfant — Groupe de travail de présession [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	13-17 octobre	Genève	5 E	I (AARCEFR)	T — Trois sessions par an
167. CNUCED — Conseil du commerce et du développement, quarante-quatrième session, deuxième partie [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	13-24 octobre	Genève	^b	I (AARCEFR)	T — Une session par an
168. CNUDCI — Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité, vingt-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	20-31 octobre	Vienne	36 G	I (AARCEFR)	T — Deux sessions par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a			Fréquence
169. Comité des droits de l'homme, soixante et unième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	20 octobre-7 novembre	Genève	18 E	I (AARCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
170. HCR — Comité exécutif, quarante-huitième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	51 G	I (AARCEFR)	T	SR	Une session par an
171. Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, troisième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Rome	36 G	I (AARCEFR)	T	—	
172. Comité administratif de coordination, seconde session ordinaire [résolution 13 (III) du Conseil économique et social]	Octobre (2 ou 3 jours)	New York	26 ST	I (AF)	T	—	Deux sessions par an
173. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, trente-deuxième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Octobre (2 jours)	New York	25 G	I (AARCEFR)	T	—	Une session par an
174. Conseil de haut niveau pour la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, cinquième session [résolution 44/236 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 jour)	Genève	6 E	I (AARCEFR)	T	—	Une session par an
175. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T	PV ^d	Deux sessions par an
176. CNUCED — Commission du commerce des biens et services et des produits de base, deuxième session [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	3-7 novembre	Genève	^b	I (AARCEFR)	T	—	

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
177. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-troisième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	3-20 novembre	Vienne	13 E	I (AArEFR)	T — Deux ou trois sessions par an
178. Comité contre la torture, dix-neuvième session [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	10-21 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR Deux sessions par an
179. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, cinquante-troisième session [décision 1995/266 du Conseil économique et social]	12-21 novembre	Genève	5 E	I (AArEF)	T —
180. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, dix-septième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	17 novembre-5 décembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T SR Deux sessions par an
181. Sixième réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	26 novembre	Genève	76 G	I (AEFR)	T SR Une session tous les deux ans
182. Commission des droits de l'homme — Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 1996/279 du Conseil économique et social] ^c	26 novembre-5 décembre	Genève	5 E	I (AEF)	T —
183. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien — Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	28 novembre	New York	23 G	I (AArCEFR)	T PV
184. Commission de statistique — Groupe de travail des programmes statistiques internationaux et de la coordination, dix-neuvième session [résolution 1306 (XLIV) du Conseil économique et social]	Novembre (4 jours)	Genève	10-12 G	I (AArCEFR)	T — Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
185. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	9 E	—	Quatre ou cinq réunions par an
186. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	193 G	I (AARCEFR)	—
187. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	193 G	I (AARCEFR)	Une réunion par an
188. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 réunion)	New York	193 G	I (AARCEFR)	Une session par an
189. CNUCED — Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement, deuxième session [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	1er-5 décembre	Genève	^b	I (AARCEFR)	—
190. Comité des droits économiques, sociaux et culturels — Groupe de travail de présession [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	8-12 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	Deux sessions par an
191. Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses — Sous-Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, quatorzième session [résolution 1989/104 du Conseil économique et social]	8-19 décembre	Genève	14 G	I (ACFR)	Une ou deux sessions par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
192. CNUDCI — Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux, vingt-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	8-19 décembre	Vienne	36 G	I (AARCEFR)	Deux sessions par an
193. Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	15-19 décembre	Genève	25 E	I (AEF)	Une session tous les deux ans
194. ONU — Conseil, quarante-quatrième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	Une session par an
195. PNUJ — Réunion consultative interorganisations [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Décembre (3 jours)	New York	33 ST	—	—
196. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	185 G	I (AARCEFR)	Une session par an
197. Commission des stupéfiants, reprise de la quarantième session [décision 1995/247 du Conseil économique et social]	Décembre (2 jours)	Vienne	53 G	I (AARCEFR)	—
198. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	Décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	—
199. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Décembre	À déterminer	3 E	—	—
200. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, troisième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Quatrième trimestre (7 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	—

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
201. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Groupe spécial sur le Mandat de Berlin, huitième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Quatrième trimestre (4 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
202. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, septième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Quatrième trimestre (3 ou 4 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
203. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Organe subsidiaire de mise en oeuvre, sixième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Quatrième trimestre (3 ou 4 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
204. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques — Groupe spécial sur l'article 13, sixième session [résolutions 50/115 et 50/232 de l'Assemblée générale]	Quatrième trimestre (2 jours)	Bonn	143 G	I (AARCEFR)	T —
205. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T PV ^d
206. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T PV
207. Conseil de sécurité — Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 ^{re} séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR
208. Conseil de sécurité — Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506 ^e séance	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR
209. Conseil de sécurité — Comité d'admission de nouveaux Membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 ^e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T SR

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
210. Conseil de sécurité — Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
211. Conseil de sécurité — Commission créée en application de la résolution 446 (1979)	Selon les besoins	New York	3 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
212. Conseil de sécurité — Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
213. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
214. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 724 (1991) concernant la Yougoslavie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
215. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
216. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
217. Conseil de sécurité — Commission ad hoc créée par la résolution 794 (1992) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
218. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
219. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins
220. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 985 (1995) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	SR Selon les besoins

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
221. Conseil de sécurité — Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée en application de la résolution 687 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
222. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T — Selon les besoins
223. Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T — Selon les besoins
224. Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T — Selon les besoins
225. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	34 G	I (AARCEFR)	T — Selon les besoins
226. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	23 G	I (AARCEFR)	T SR Selon les besoins
227. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AARCEFR)	T — Selon les besoins
228. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AARCEFR)	T — Selon les besoins

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
229. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
230. UNICEF — Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
231. CNUCED — Autres conférences et réunions sur les produits de base [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	Selon les besoins (9 semaines au maximum)	Genève	^b	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
232. CNUCED — Réunions d'experts [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	Selon les besoins (6 semaines au maximum)	Genève	G ou E	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
233. CNUCED — Séminaires et groupes d'étude [Déclaration de Midrand adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	Selon les besoins (6 semaines au maximum)	Genève	^b	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
234. CNUCED — Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	Selon les besoins (4 semaines au maximum)	Genève	^b	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
235. CNUCED — Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [Déclaration de Midrand, adoptée le 21 mai 1996 à la neuvième session de la CNUCED]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^b	I (AARCEFR)	T Selon les besoins
236. CNUCED — Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention relative à un code de conduite des conférences maritimes [article 52 de la Convention]	À déterminer (2 semaines)	Genève	À préciser	I (AARCEFR)	T Selon les besoins

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
237. Comité de la planification du développement, trente et unième session [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (L)] du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	New York	24 E	I (AARCEFR)	— Une session par an
238. Conseil économique et social, reprise de la session de fond de 1997 [résolution 1996/41 du Conseil économique et social] ^c	À déterminer (1 semaine)	New York	53 G	I (AARCEFR)	SR
239. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	— Une session par an
240. CNUCED — Réunion d'experts gouvernementaux des pays en développement sans littoral et de transit et de représentants des pays donateurs et des institutions de financement et de développement [résolution 50/97 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 semaine)	Genève	À déterminer	I (AARCEFR)	—
241. Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable [résolution 47/191 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	New York	21 E	I (AARCEFR)	— Deux sessions par an
242. Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable [résolution 47/191 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	New York	21 E	I (AARCEFR)	— Deux sessions par an
243. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, trente-huitième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	5 G	—	— Deux sessions par an
244. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, trente-neuvième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	5 G	—	— Deux sessions par an

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
245. Comité de la planification du développement — Groupe de travail I [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	24 E	I (AARCEFR)	T — Une session par an
246. Comité de la planification du développement — Groupe de travail II [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	24 E	I (AARCEFR)	T — Une session par an
247. Comité de la planification du développement — Groupe de travail III [résolutions 1079 (XXXIX) et 1625 (LI) du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	24 E	I (AARCEFR)	T — Une session par an
248. Quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement [résolution 50/70 F de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	185 G	I (AARCEFR)	T SR/PV ^e
249. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	14 E	I (AARCEFR)	T SR Une session par an après l'entrée en vigueur de la Convention
250. Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	À déterminer	Genève	5 E	À déterminer	T — Une session par an
251. Commission des droits de l'homme — Groupe d'experts chargé d'élaborer une stratégie d'application et de promotion du droit au développement [décision 1996/258 du Conseil économique et social] ^c	À déterminer	Genève	10 E	I (AARCEFR)	T —
252. CEPALC — Comité plénier, vingt-quatrième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago	41 G	I (AEF)	T — Une session tous les deux ans

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
253. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendra en l'an 2000 [résolution 50/70 Q de l'Assemblée générale]	À déterminer (2 semaines)	À déterminer	178 G	I (AARCEFR)	T —
254. Séminaire des Nations Unies sur la question de Palestine (Amérique latine et Caraïbes) [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	À déterminer (5 jours)	À déterminer	20 E	I (AEF)	T —
255. Séminaire des Nations Unies sur la question de Palestine (Europe) [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	À déterminer (4 jours)	À déterminer	20 E	I (AF)	T —
256. Colloque des ONG d'Amérique latine et des Caraïbes sur la question de Palestine organisé par l'ONU [résolution 50/84 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	6 E	I (AEF)	T —
257. Réunion des représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées [résolutions 45/82 et 50/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	27 ST	I (AARF)	T — Une session tous les deux ans

B. Liste des organes dont les mandats seront présentés pour renouvellement à l'Assemblée générale lors de sa cinquante et unième session

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
Quinzième Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions au Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement	Octobre (1 jour)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T —
Comité spécial de l'océan Indien	À déterminer	New York	44 G	I (AArCEFR)	T SR
Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	À déterminer	New York	47 G	I (AArCEFR)	T —
Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	À déterminer	New York	9 G	I (AF)	T —
Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T PV ^b
Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur le renforcement du système des Nations Unies	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T —
Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T —
Groupe de travail officieux à participation non limitée sur l'Agenda pour la paix	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T —
Groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur un agenda pour le développement	À déterminer	New York	185 G	I (AArCEFR)	T —

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion	Membres	Services à assurer ^a	Fréquence
Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies	À déterminer	New York	185 G	I T (AA/CEFR)	—

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^c Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner les incidences budgétaires de toute réunion qui serait ajoutée au calendrier des conférences et réunions, en tenant compte de la lettre publiée sous la cote A/C.5/50/66 que le Président du Comité des conférences a adressée au Président de la Cinquième Commission (voir par. 18 du présent rapport).

^d Pour les séances plénières seulement.

^e L'usage est de n'établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

^f En cas d'auditions.

C. Projet de calendrier révisé des conférences et réunions des principaux organes et institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour 1997

Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion
1. OMS — Conseil exécutif, quatre-vingt-dix-neuvième session	13-24 janvier	Genève
2. OACI — Comité, cent cinquantième session	20 janvier-7 février	Montréal
3. FIDA — Conseil d'administration	20 et 21 février	Rome
4. OACI — Conseil, cent cinquantième session	24 février-21 mars	Montréal
5. AIEA — Conseil des gouverneurs	17-21 mars	Vienne
6. OIT — Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent soixante-huitième session	3-24 avril	Genève
7. ONUDI — Comité des programmes et des budgets, treizième session	21-25 avril	Vienne
8. UPU — Conseil d'exploitation postale	21 avril-2 mai	Berne
9. OACI — Comité, cent cinquante et unième session	21 avril-9 mai	Montréal
10. AIEA — Comité administratif et budgétaire	5-8 mai	Vienne
11. OMS — Assemblée mondiale de la santé, cinquantième session	5-16 mai	Genève
12. OMS — Conseil exécutif, centième session	19 et 20 mai	Genève
13. UNESCO — Conseil exécutif, cent cinquante et unième session	26 mai-11 juin	Paris
14. OACI — Conseil, cent cinquante et unième session	26 mai-20 juin	Montréal
15. FAO — Conseil, cent douzième session	3-12 juin	Rome
16. OIT — Conférence générale, quatre-vingt-quatrième session	3-20 juin	Genève
17. AIEA — Conseil des gouverneurs	9-13 juin	Vienne
18. OMM — Conseil exécutif, quarante-neuvième session	10-21 juin	Genève
19. OIT — Conseil d'administration du BIT, deux cent soixante-neuvième session	21 juin	Genève
20. ONUDI — Conseil du développement industriel, dix-septième session	23-27 juin	Vienne
21. OMI — Conseil, soixante-dix-huitième session	23-27 juin	Londres
22. UIT — Conseil	Juin (2 semaines)	Genève
23. AIEA — Conseil des gouverneurs	22-26 septembre	Vienne
24. OMPI — Organes directeurs	22 septembre- 1er octobre	Genève
25. FMI/Banque mondiale — Assemblées annuelles des Conseils des gouverneurs	23-25 septembre	Hong-kong

	Organe	Dates (1997)	Lieu de réunion
26.	AIEA — Conférence générale	29 septembre-2 octobre	Vienne
27.	OACI — Comité, cent cinquante-deuxième session	29 septembre-17 octobre	Montréal
28.	UPU — Conseil d'administration	Septembre/octobre	Berne
29.	UNESCO — Conseil exécutif, cent cinquante-deuxième session	3-17 octobre	Paris
30.	AIEA — Conseil des gouverneurs	6 octobre	Vienne
31.	UNESCO — Conférence générale, vingt-neuvième session	Octobre/novembre	Paris
32.	OACI — Conseil, cent cinquante-deuxième session	3-28 novembre	Montréal
33.	FAO — Conseil, cent trentième session	4-6 novembre	Rome
34.	OIT — Conseil d'administration du BIT (et ses commissions et comités), deux cent soixante-dizième session	6-20 novembre	Genève
35.	FAO — Conférence, vingt-neuvième session	7-20 novembre	Rome
36.	OMI — Conseil, quatorzième session extraordinaire	14 novembre	Londres
37.	OMI — Assemblée, vingtième session	17-28 novembre	Londres
38.	FAO — Conseil, cent quatorzième session	21 novembre	Rome
39.	AIEA — Comité de la coopération et de l'assistance techniques	24-27 novembre	Vienne
40.	OMI — Conseil, soixante-dix-neuvième session	28 novembre	Londres
41.	UNESCO — Conseil exécutif, cent cinquante-troisième session	Novembre	Paris
42.	ONU/DI — Conférence générale, septième session	1er-5 décembre	Vienne
43.	AIEA — Conseil des gouverneurs	8 décembre	Vienne